

## **Séance du 9 février 2009**

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 9 février 2009 à 20h00.

Sont présents:

M. Marc-André Gravel,  
M. Éric Duhamel,  
M. Guy Desjarlais,  
et M. Réal Dionne

tous conseillers, sous la présidence de Mme Isabelle Villeneuve, mairesse.

Le quorum du Conseil est atteint.

### **2009-02-14 Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h05 sur proposition de M. Réal Dionne appuyée par M. Éric Duhamel.

### **2009-02-15 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur motion de M. Marc-André Gravel appuyée par M. Éric Duhamel.

### **Communications du Conseil**

#### **Période de questions**

#### **Panneaux de bienvenue**

Cet item est remis à la prochaine session.

### **2009-02-16 Achat d'un camion**

|                        |                                                                                                     |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'un camion pour la municipalité; |
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | que ce camion doit répondre aux besoins de la municipalité;                                         |
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | qu'il est urgent de procéder afin de pouvoir disposer de cet équipement en temps utile;             |
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | que certains détails concernant les équipements et options du camion restent à déterminer;          |
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | le budget alloué à cet achat;                                                                       |
| <b>EN CONSÉQUENCE,</b> | il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu :                  |

1. que MM. Marc-André Gravel et Camille Coutu définissent les détails restant à régler pour l'achat d'un camion pour la municipalité;
2. quelles que soient les décisions prises, celles-ci devront impérativement respecter le budget prévu;
3. que, suite aux recommandations de MM. Gravel et Coutu, le directeur général procède à un appel d'offre auprès des fournisseurs suivants: Automobile Réjean Laporte & Fils Ltée, Auto Pinard Ford et Chalut A. Auto Ltée;
4. le contrat sera accordé au plus bas soumissionnaire conforme.

#### **2009-02-17 Subvention au Festiwest**

Suite à la demande du Festiwest de Mandeville, il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, qu'un montant de 50 \$ lui soit accordé. Le vote est demandé sur cette proposition : trois conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre. La proposition est donc adoptée sur division.

#### **2009-02-18 Demande au CHRDL (CLSC Saint-Gabriel)**

**CONSIDÉRANT** que le CLSC Saint-Gabriel dessert la population du tout-Brandon;

**CONSIDÉRANT** que ledit CLSC offre le service de prélèvement sanguin;

**CONSIDÉRANT** que les usagers doivent se présenter tôt le matin pour s'assurer d'obtenir un numéro qui leur donnera droit au service;

**CONSIDÉRANT** que les usagers doivent attendre à l'extérieur l'attribution de leur numéro;

**CONSIDÉRANT** que ces usagers ne forment pas la partie de la population la mieux portante;

**CONSIDÉRANT** que les saisons et la température ne se préoccupent pas de l'état des personnes en attente;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu :

de faire la demande au CHRDL de revoir sa politique d'attente pour les prélèvements sanguins au CLSC Saint-Gabriel pour permettre aux usagers d'attendre l'attribution de leur numéro à l'intérieur ce qui démontrerait considération et humanité envers des personnes vulnérables de notre société.

#### **Gala Florilège**

Faute de budget, le Conseil ne peut donner suite à la demande de commandite du Gala Florilège.

## **Rapports**

La mairesse fait rapport de ses activités du mois dernier et le secrétaire-trésorier dépose les rapports suivants :

- suivi du budget
- permis émis en janvier
- Comité de revitalisation

### **2009-02-19 Mandat au SAMA (revitalisation du village)**

Suite au dépôt du rapport du comité de revitalisation, il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu que ce rapport soit transmis au Service d'Aménagement de la MRC de D'Autray pour étude et suggestion des modifications réglementaires souhaitables.

### **2009-02-20 Travaux subventionnés**

Considérant que, suite à des circonstances incontrôlables, la municipalité a dû appliquer la subvention de 10 000 \$ à des travaux dans le chemin de Lanaudière au lieu de celui de la Rivière, il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que le Conseil demande à M. André Villeneuve, député de Berthier, de recommander au Ministère des Transports de changer la destination des travaux prévus dans la lettre du 2 octobre 2008 (dossier n° 13779 – 52090(14) – 2008-06-14-52).

### **2009-02-21 Mandat au dg et à la dg-adjointe (Ministère du Revenu)**

Considérant que la direction de la municipalité doit assurer le suivi administratif et financier des affaires courantes pour et au nom du Conseil municipal, il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le directeur général, André Allard, et la directrice générale adjointe, Francine Coutu, soient autorisés à obtenir du Ministère du Revenu tout renseignement pertinent à l'accomplissement de leur travail. Le Ministère devra donc considérer chacune de ces deux personnes comme représentant officiellement la municipalité.

### **2009-02-22 Jeux sans frontièresMD**

Suite à la lecture de l'offre de Loisir et Sport Lanaudière au sujet de la formation « Jeux sans frontièresMD » visant à faire connaître le programme et la trousse de mobilisation communautaire, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu que la municipalité autorise l'inscription d'un maximum de dix personnes (élus et bénévoles) à cette formation et qu'elle en défraie le transport.

### **2009-02-23 Impression de l'étude sur le patrimoine**

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu qu'un montant de 400 \$ soit octroyé pour l'impression de l'étude sur le patrimoine réalisée par le Centre régional d'archives de Lanaudière.

**2009-02-24 Entente avec la MRC (entente sur les TI)**

La mairesse et le secrétaire-trésorier expliquent la teneur de l'entente sur les technologies de l'information proposée par la MRC de D'Autray. Il est ensuite proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que ladite entente soit entérinée par le Conseil.

M. Réal Dionne enregistre sa dissidence.

**2009-02-25 Comptes**

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 199 869.47 \$, soit approuvée et que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

**2009-02-26 Centre de services de la SAAQ**

**CONSIDÉRANT** que le centre de services de la SAAQ, situé à Ville Saint-Gabriel, dessert un grand nombre de citoyens du nord de la MRC de D'Autray;

**CONSIDÉRANT** que le meilleur moyen de dévitaliser une région reste encore de la couper des services qui y sont offerts;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Éric Duhamel, et unanimement résolu que le Conseil municipal de Saint-Didace appuie Ville Saint-Gabriel dans sa demande de reconsidérer la décision de fermer le bureau de la SAAQ situé à Ville Saint-Gabriel.

**2009-02-27 Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée sur proposition de M. Éric Duhamel appuyée par M. Marc-André Gravel.